

Une ou un Gestionnaire de projets – Référent.e du projet de Tiers Lieu « Le Palace » et de la Participation Citoyenne pour le Département Vie Associative Culturelle et Touristique (H/F/X)



1. Qui sommes-nous ?

Située au cœur de la Province de Hainaut à 30 minutes de Bruxelles, Mons et Charleroi, la Ville de La Louvière, en cela compris le CPAS de son ressort, est le premier employeur public de la région du Centre avec un personnel de +- 1500 agents.

Les missions, projets et activités initiés et portés par le pouvoir politique local sont très larges et diversifiés : citoyenneté, économie, écologie, enseignement, éducation, digitalisation, assistance sociale, médicale, événementiel, aménagement du territoire, culture, tourisme, ..

La force de nos équipes réside dans les qualités de chacun de nos collaborateurs. C'est la diversité de nos équipes qui fait la force de nos services

2. La mission (= la raison d'être)

Le chargé de projet fait partie du département de la Vie associative, culturelle et touristique.

En synergie avec la cheffe de division « Vie associative et de quartier » dont il dépend, il porte deux missions complémentaires au service d'un même objectif : renforcer la participation citoyenne et la démocratie participative sur le territoire communal.

D'une part, il assure la coordination et le développement du site du Palace et de la Maison des Associations, appelés à devenir un tiers-lieu de référence : il en construit le projet, la communauté d'usagers et le fonctionnement quotidien, en veillant à ce que citoyens, associations et partenaires institutionnels y trouvent chacun leur place.

D'autre part, il pilote et harmonise, à l'échelle de l'administration, les processus participatifs mis en oeuvre par les différents services, en développant des outils, méthodes et cadres de référence communs qui en renforcent la cohérence et l'impact.

Dans les deux cas, il veille à permettre au plus grand nombre de citoyens de prendre part activement aux processus participatifs, contribuant ainsi à la mise en oeuvre du Plan Stratégique Transversal, du PCS et du Projet de Ville, et à l'amélioration du vivre-ensemble dans les quartiers et dans la ville.

3. Les activités (=les tâches)

VOLET REFERENT DU PROJET DE TIERS LIEU LE PALACE

Le référent est la cheville ouvrière du Tiers-Lieu "Le palace" : il en développe le projet, la communauté et le fonctionnement, en veillant à ce que chaque partenaire et chaque citoyen impliqué y trouve sa place. Il agit dans ce cadre avec le partenaire institutionnel du projet : "Central"

Identifier, mobiliser et fédérer autour du tiers-lieu un noyau de citoyens bénévoles investis dans sa construction et son fonctionnement

Recueillir auprès des citoyens bénévoles constituant la communauté, leurs besoins, attentes et idées d'usages, en vue de construire une programmation et un fonctionnement qui leur correspondent

Construire, avec les partenaires institutionnels impliqués, une stratégie de communication efficace afin de faire connaître le Tiers-Lieu et d'en assurer la fréquentation par le plus grand nombre de citoyens

Organiser des temps de rencontre, d'information et de co-construction avec les citoyens bénévoles et acteurs locaux

Proposer, organiser et faciliter les chantiers stratégiques du projet du lieu

Etre garant, au sein de la gouvernance partagée, d'un équilibre entre les parties prenantes, veillant à ce que chacune y trouve sa place sans se sentir lésée ou freinée dans ses initiatives

Construire les outils de gestion du lieu : réservation des espaces, règlement d'usage, tarification en synergie avec les partenaires

Mettre en place les dispositifs de participation (comités, groupes de travail thématiques, ...)

Coordonner les usages de l'espace bar et de la salle de spectacle en lien avec Central
Organiser les temps forts de lancement du Tiers-Lieu (inauguration, premiers évènements)
Construire avec la communauté, la programmation d'ouverture et le calendrier des deux bâtiments (spectacles, ateliers, évènements, permanences)
Participer à l'élaboration du budget et la gestion du budget du tiers-lieu avec la Ville, Central et Louv'up
Superviser l'ouverture et le fonctionnement quotidien des deux bâtiments
Veiller à la sécurité, à l'entretien et au bon usage des espaces et du matériel mis à disposition
Mettre en place des indicateurs de suivi du projet
Ajuster la stratégie de lancement en fonction des retours du terrain et des évaluations

VOLET CHEF DE PROJET PARTICIPATION CITOYENNE

Le chef de projet assure la supervision et/ou la coordination de projets de participation citoyenne, recense et harmonise les processus participatifs pilotés par l'ensemble des services et améliore les mécanismes de démocratie participative. Cette supervision et/ou collaboration s'effectue avec les services de la Ville ou les partenaires impliqués dans des projets de participation citoyenne.
Inventorier l'ensemble des processus participatifs en cours ou envisagés (procédures, consultations publiques, conseils consultatifs, budgets participatifs, ...)
Elaborer et mettre à disposition un référentiel commun (cadre de référence, chartes, procédures, ...)
Harmoniser les pratiques entre services et favoriser le partage de bonnes pratiques
Concevoir et diffuser des guides opérationnels et des outils (check-lists, procédures, fiches méthodes) pour chaque type de processus participatif
Développer et/ou piloter des outils de suivi des processus en cours (tableaux de bord)
Analyser les processus participatifs existants afin d'en identifier les points forts et les limites, et en proposer des pistes d'amélioration

4. Les diplômes et compétences requises

A. Diplôme

Être titulaire d'un master (licence) en sciences politiques ou sociologie ou communication ou master à orientation sociale délivré par un établissement universitaire de plein exercice ou d'un titre réputé équivalent.

OU

Être titulaire d'un baccalauréat (graduat) en sciences politiques ou sociologie ou communication ou à orientation sociale ou d'un titre réputé équivalent.

B. Compétences:

Savoir :

Connaissance du paysage institutionnel Belge francophone
Connaissance du paysage culturel
Connaissance de la philosophie des tiers-lieux
Connaissances des principes, méthodes et outils de la participation citoyenne et de la démocratie participative

Savoir-être :

Capacité d'adaptation dans un système en évolution constante, pensée systémique

Savoir faire :

Compétences de facilitation en intelligence collective
Vision stratégique

5. Notre offre

Nous vous offrons un contrat à durée déterminée d'un an (renouvelable) à temps plein ainsi que de nombreux avantages:

- Un équilibre entre vie privée et professionnelle (horaire flexible) ;
- Une rémunération mensuelle minimum brute indexée

de 3.858,10€ (0 année d'ancienneté) à 5.993,22€ (25 années d'ancienneté) en qualité d'attaché spécifique
« Gestionnaire de projets » - Echelle RGB A1sp (master)

de 3219,69€ (0 année d'ancienneté) à 4.467,89€ (25 années d'ancienneté) en qualité de gradué spécifique
« Gestionnaire de projets » - Echelle RGB B1 (baccalauréat)

- La prise en compte de votre ancienneté antérieure au sein d'un service :
 - public : l'entièreté
 - privé : maximum 10 ans – considérée comme utile à l'exercice de la fonction
 - Des chèques repas d'une valeur faciale de 6 euros
 - Des possibilités d'évolution de carrière
 - Un environnement de travail moderne, agréable, facile d'accès (gare à 5 minutes à pied) et avec parking aisé
 - Un remboursement à 100% des frais de déplacement en transports en commun (du domicile au lieu de travail)
 - Un remboursement des kms parcourus en vélo (selon certaines modalités)
 - Une possibilité de télétravail (structurel ou occasionnel – selon la fonction) sous certaines conditions
 - Un employeur soucieux de l'environnement (tri des déchets, éco-team, éco-responsable...)
 - Un emploi au sein d'une institution publique dont les valeurs sont : la communication, le respect, le service aux usagers, le professionnalisme, la collaboration)
- Lieu de travail : La Louvière

6. Comment postuler ?

Les candidatures (lettre de motivation, Curriculum Vitae, copie du diplôme) doivent être adressés **au plus tard pour le 04/10/2026** par courriel à l'adresse mail suivante : emploi@lalouviere.be en l'intitulant impérativement « Candidature pour le poste de Gestionnaire de projets Tiers lieu et Participation Citoyenne »

7. Le Processus de recrutement

Afin de pouvoir être désignée – désigné, les conditions suivantes doivent être remplies :

1. Être Belge , ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne ou encore ressortissant hors de l'Union européenne.
 2. Jouir de ses droits civils et politiques ;
 3. Être de conduite irréprochable et fournir un extrait du casier judiciaire datant de moins de 3 mois à la date limite fixée pour le dépôt des candidatures ;
 4. Être âgé de 18 ans au moins à la date limite fixée pour le dépôt des candidatures ;
 5. Être au moins titulaire d'un diplôme de master/licence délivré par un établissement universitaire de plein exercice ou d'un titre réputé équivalent ou d'un baccalauréat / graduat dans une des catégories précisées ci-avant.
- Pour le titulaire d'un diplôme ou certificat d'études délivré par un pays étranger, présenter à la date limite fixée pour le dépôt des candidatures, une attestation délivrée par la Commission d'équivalence justifiant l'équivalence dudit diplôme ou certificat d'études au titre belge requis pour l'emploi à conférer.
6. Justifier d'une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
 7. Satisfaire à un examen de recrutement comportant

Programme des épreuves :

Une épreuve écrite de mise en situation professionnelle comportant au moins : - La synthèse et le commentaire critique d'une conférence portant sur un sujet d'ordre général ou communal (prise de notes autorisée). - L'analyse d'un cas spécifique en rapport avec le poste à pourvoir	cotation sur un total de 120 points
Un entretien oral visant à évaluer les aptitudes et les compétences professionnelles du candidat propres à sa fonction.	cotation sur un total de 80 points

Remarques :

1. L'épreuve écrite est éliminatoire : seuls les candidats ayant obtenu au moins 50% à l'épreuve écrite seront invités à participer à l'épreuve orale. Pour être déclarés lauréats de l'examen, les candidats doivent obtenir au moins 50% des points à chaque épreuve et au moins 60% des points pour l'ensemble des épreuves.
2. Un extrait du casier judiciaire conformément aux dispositions arrêtées par le code réglementaire wallon de l'action sociale et de la santé (modèle 1) pourrait vous être réclamé au cours de la période de recrutement.
3. La candidate – le candidat en possession d'un diplôme supérieur à celui fixé dans l'avis d'appel ne pourra en aucun cas se prévaloir de ce titre pour une éventuelle revalorisation d'échelle en cas de désignation.

4. Cet appel est ouvert à toute personne porteuse d'un handicap, trouble ou maladie nécessitant une adaptation de la procédure. Dans ce cas, il est obligatoire de prendre contact avec la cellule recrutement du département des ressources humaines par mail (emploi@lalouviere.be) ou par téléphone (064/27 80.42) au plus tard à la clôture du présent appel, afin de mettre en place des adaptations nécessaires dans la mesure des possibilités de l'administration. Sur demande, les possibilités d'adaptation seront communiquées.

5. Nous rencontrons parfois des problèmes avec l'envoi et la réception de mails des boîtes « Hotmail, outlook... ». Merci de vérifier vos courriers indésirables ou de nous contacter pour une vérification.

8. Contact

Des renseignements complémentaires sur la fonction peuvent être obtenus auprès de Madame Catherine PARADIS, Cheffe de division ff « Vie associative et de quartier », par téléphone au 064/77.39.79 ou par mail à l'adresse suivante cparadis@lalouviere.be

